



Cas pratique de calcul de TVA sur prestation de service

Par **graphicsxp**, le **18/10/2016** à **12:53**

Bonjour,

Je ne m'y connais pas vraiment en fiscalité et j'aimerais poser un cas pratique pour m'aider à y voir plus clair.

Je précise que je réside au Luxembourg.

J'ai une activité complémentaire de Photographe et pour l'instant je ne suis pas soumis à la TVA car mon CA est inférieur à 25.000€/an. En revanche à partir de l'année prochaine je serais soumis à la TVA car mon CA sera très probablement supérieur à cette somme.

Posons le cas pratique:

- je facture une prestation aux clients 3000€ (TTC donc).
- dans mon offre il y a:
 - un album. Son coût de revient est 273€, dont 49€ de TVA. Cet album vient d'Italie, où le taux de TVA est de 22%
 - Le taux de TVA au Luxembourg est de 17%.

Concrètement, lorsque je devrais payer la TVA, si je garde le même tarif, je vais devoir payer 510€ sur chaque prestation.

Puis-je déduire les 49€ payés sur l'album ? Comment faire ? Ou bien dois-je calculer le montant de la TVA à payer en excluant l'album, c'est à dire $(3000 - 273) \times 0.17 = 436.59€$?

Merci d'avance !